

brief  
5 Juni  
1659

Madame de Rosmael  
20. April 1658.

Mademoiselle;

J'ay ne scay quel demon se joue à me mettre  
dans les esprits ~~de vous~~ objets en vue  
~~de vous~~ des ~~choses~~ <sup>de quel que</sup>  
impuissance!  
à ~~me~~ <sup>de</sup> ~~vous~~ <sup>travailler</sup> la ~~bonne~~ <sup>bonne</sup> ~~estime~~  
passion que j'ay de vous rendre service. Après  
ce que j'ay esté obligé de vous en dire pour  
Madame de Beignies, <sup>à Meun</sup> ~~Meun~~ <sup>à Meun</sup>  
de Beignies <sup>pour</sup> qui, malgré moy et vos  
civilités, Mademoiselle, j'en ay que de  
la ruyne de parler à fournir. A Orange,  
moy, il ne vaque rien. S. A. de glorieux  
conduits ~~à~~ <sup>à</sup> ~~la~~ <sup>la</sup> ~~visitation~~ <sup>visitation</sup> de la  
Prise place de Louville <sup>qui se trouvent imprimées.</sup>  
Le Prince mon maître <sup>à Meun d'ostroy</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> aux <sup>aux</sup>  
du S. A. d'ordon, qui a ~~été~~ <sup>complimenté</sup>  
S. A. de par les Peuple, acte, en vertu  
du quel il s'agit visible à son bien être  
~~de~~ à S. A. Fauc, de sa nommer  
un success. Ce bien être est mort.  
J'ay dit en, que l'acte luy s'en parvenant.  
~~de~~ <sup>d'a moitié</sup>  
ordonne tantifis mande ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> que c'est  
luy mesme qu'il <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup>  
Vne plaisir <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup>  
à ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup> ~~à Meun~~ <sup>à Meun</sup>  
un bien, qui survenne de grands. Car desja  
Pien, il trouve lude par divers indignations.

Madame de Rosmael  
es services du S.  
Plan per



il si de ces n' allegue rien du tout - indisposé  
<sup>(autre)</sup> ~~il~~ saillé de l'air en jouissance de ce qu'il  
a tant attendu sans fruit. Apres que  
vous auez décidé de différer à per  
retourner à dispost de mon obissance  
Me vous demeure toute acquies, et  
La voir agir jusqu'à l'impossible, plus tort  
que de ~~combien~~ donner dans le soupçon  
<sup>viage marqué</sup> ~~combien~~ d'espérance! Et j'ai de  
jusqu'à l'ombre de l'impossible, qui est  
aujourd'hui en <sup>absence</sup> ~~absence~~ entrée de vos  
melancholies. <sup>Prix que</sup> ~~me~~ d'ailleurs  
<sup>je dois advenir</sup> ~~me~~, que, comme il j'a de Raax  
<sup>ne laissez de faire</sup> ~~faute~~ de faire  
satisfiers, dont les sujets font l'erreur.

Ces braves et  
puissants d'œuvres dont  
vous exprimer votre  
mal et son antipathie

La bonne grace dont vous pleurez  
<sup>font</sup> ~~font~~ un peu aimer le desastre qui  
vous inquite. Na. Ne. di, que  
Les douleurs qui se peuvent dire  
Ne se peuvent dire douleurs.

Mais ce qui se debite pour mes <sup>me</sup>  
~~l'indignité~~ entre le commun des  
hommes, ne vous est point applicable.  
Si la <sup>l'ancienne</sup> ~~la~~ <sup>horreur</sup> connaissance de votre mérite ne  
me faisait parler, j'aurois <sup>trouve</sup> ~~la~~ celle de la nuit  
dans un <sup>par</sup> ~~dem~~ d'espérance. Vous auez

L. Stuyvers de...

qui est un homme de bien... de ses amis, car sans doute avec ses infirmités... de souffrir que je sois pour... de son... de son...

part



brieff  
5 Junij  
1689

S'il me venoit fort à propos: mais c'est ce que je ne puis dire, car je ne suis point en état de vous en parler, car je suis si occupé de ma santé, que je ne puis rien faire de plus, que de me divertir à lire, & à écrire, & à me divertir à la lecture de vos lettres, car cela me fait un grand plaisir, & me fait passer le temps plus agréablement que je ne pourrois faire autrement.

d'ordonner que j'en sois le seul lecteur, ~~car~~  
~~mais~~ mais je suis trop piqué de l'honneur  
de cette <sup>promesse</sup> ~~promesse~~ pour en abuser comme  
à mon avantage, puis que ~~je~~ cela ne  
se peut sans vous en obliger. Si dans cette  
circulaire particulière je réponds à la question  
qu'il vous plaît me proposer, que c'est  
folie à l'homme mortel de rien substituer  
à la providence du Créateur, je pense avoir  
bien dit. Mais si vous me permettez de  
spécifier quels sont les devoirs ~~que~~  
~~qui~~ dans la justification desquels la Création  
peut mener <sup>le comble de</sup> sa consolation ~~sur~~ sur des accidents  
arriver, pardonner-m'en s'il vous plaît  
si pour entrer dans l'Explication, je prétends  
d'être ~~peu~~ informé <sup>en fait</sup> des circonstances  
particulière du passé! Je ne sais jusqu'à quel point  
daigner vous en ouvrir à moi: Mais  
bien que comme d'un côté tout ce dépôt  
s'en va en main serrée & affidée, de l'autre  
je serai ravi d'avoir de quel <sup>pour vous</sup> combatte  
l'insolence du monde, qui ne s'occupe  
jamais plus <sup>qu'il</sup> que sur ce qui. ~~Après~~ Après tout.  
Je ~~me~~ finirai par la clause que vous diriez  
que je vous ai écrite: ne me comprenez pas

de la trinité...  
raison de ce qui...  
Après que...  
difficile à par...  
mon obligation...  
acquiesce, &...  
possibles, plus...  
le soupçon...  
Et je...  
posés, qui...  
de votre...  
d'ailleurs...  
de Raes...  
ne laissez de...  
faire...  
pleurer...  
desastres...  
le dit, que...  
certain dire...  
loubans...  
pour...  
commen...  
appliqués...  
mérites...  
ce...  
vous avec...